Modèle pour les objections à l'adoption de

normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP)

*Remarque: Le présent modèle (également disponible à l'adresse* [*https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/member-consultation-draft-ispms/objections-draft-ispms-prior-cpm/*](https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/member-consultation-draft-ispms/objections-draft-ispms-prior-cpm/)*) doit être utilisé par les parties contractantes qui souhaitent présenter une objection à l'adoption d'un projet de norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP), d'un projet de traitement phytosanitaire (TP) ou d'un projet de protocole de diagnostic (PD).*

*Le point de contact officiel de la CIPV de la partie contractante qui présente l'objection est prié de transmettre le fichier complété au Secrétariat de la CIPV par courrier électronique (**ippc@fao.org**) avant la date limite fixée par celui-ci (conformément à la procédure d'établissement de normes, étape 7). Avant d'envoyer le fichier par courrier électronique au Secrétariat de la CIPV, veuillez le renommer selon le modèle suivant: «Année\_OBJECTION\_Partie contractante\_Nom du projet de NIMP/TP/PD visé par l'objection.doc».*

*Les parties contractantes noteront que la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) peut rejeter l'objection si tous les éléments d’information demandés ci-dessous ne sont pas fournis.*

|  |
| --- |
| **Session de la CMP / Période de notification pour les PD:** *[Précisez le numéro et l’année de la session correspondante de la CMP ou, dans le cas des PD, les dates de la période de notification]* |
| **Présentation d'une objection à l'adoption du projet de NIMP, de traitement phytosanitaire (TP) ou de protocole de diagnostic (PD) suivant:***[Précisez le titre et le numéro de thème du projet visé par l'objection]*  |
| **Partie contractante qui présente l'objection:** *……………………………………………* |
| **Date de dépôt de l’objection**:  |
| **Contact**: *[Précisez le nom et les coordonnées du point de contact de la CIPV ou d'une autre personne qui peut être contactée en vue de régler le problème avant la session de la CMP]*Nom: Fonction et organisation: Adresse postale:  Téléphone: Télécopie: Courriel:  |
| **Introduction:** *[Faites une brève présentation générale de l'objection et énumérez les points sur lesquels la partie contractante a des réserves. Le cas échéant, précisez ce qui a été fait avant le dépôt de l’objection pour essayer de trouver une solution.]* |
| **Justification technique de l'objection:** *[Justifiez l'objection sur le plan technique, éléments concrets à l'appui. Veuillez vous référer aux* Critères permettant de déterminer si une objection formelle est techniquement justifiée*, approuvés par la CMP à sa huitième session (2013) et inscrits dans le Manuel de procédure pour l'établissement de normes de la CIPV:* [*https://www.ippc.int/en/core-activities/ippc-standard-setting-procedure-manual/*](https://www.ippc.int/en/core-activities/ippc-standard-setting-procedure-manual/)*)]* |
| **Suggestions aux fins d'amélioration du projet de NIMP / TP / PD:** *[Présentez des suggestions aux fins d'amélioration du projet de NIMP / TP / PD en vue de répondre aux préoccupations exprimées dans l'objection. Précisez les mesures qui seraient à prendre pour trouver un accord avant la session de la CMP ou, dans le cas des PD, avant la prochaine période de notification.]* |